



Vigne

N°18
BILAN
21/12/2021



Animateur filière

Corinne BORDEAU
FREDON N-A
corinne.bordeau@fredon-na.fr

Suppléance :
Stéphane MESLIER
FREDON N-A

stephane.meslier@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Haut-Poitou N°X
du JJ/MM/AA »*



Edition **Haut-Poitou**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

BILAN DE LA SAISON 2021

Le bilan climatique

Le bilan phénologie

Le bilan sanitaire

Fréquence et intensité des attaques des principaux bioagresseurs de la vigne

Une campagne 2021 climatiquement comparable aux moyennes des trente dernières années avec un épisode de gel en début de végétation et un déficit pluviométrique en début de printemps et en fin d'été.

Un bilan sanitaire plutôt bien maîtrisé tant au niveau pathologies que ravageurs (malgré un mois de juin très pluvieux).

Enfin un bilan récolte plutôt satisfaisant.

Le réseau de surveillance

• Les observateurs

La rédaction du Bulletin Santé du Végétal Vigne Haut Poitou 2021 est réalisée grâce aux informations transmises par 12 viticulteurs et 1 technicien. Ce réseau est établi sur les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres.

• Les parcelles observées

Le réseau existe depuis 2010. Il répond aux spécificités du vignoble du Haut-Poitou. Il s'appuie sur 2 thématiques principales : une surveillance des maladies et une surveillance des ravageurs de la vigne.

Le réseau d'observations des maladies s'appuie sur :

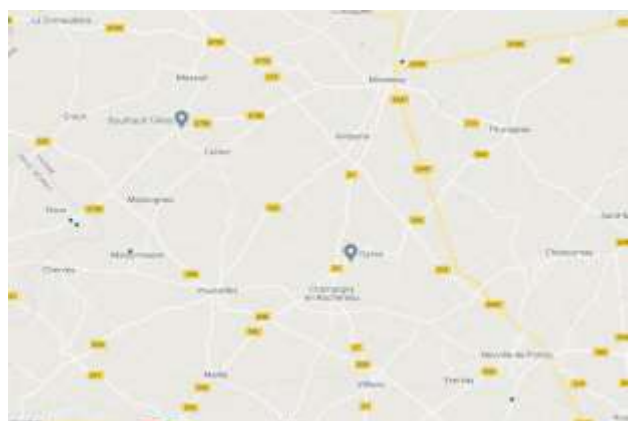
- Un suivi du développement des œufs de mildiou qui subissent les conditions climatiques au sein du vignoble.
- Un suivi de parcelles témoins : portion de parcelle qui ne reçoit aucun traitement phytosanitaire. Il permet d'informer de la présence ou de l'absence des maladies fongiques, de détecter l'apparition des premiers symptômes et d'évaluer le niveau de pression du parasite.
- Un réseau de parcelles de référence. Celles-ci sont conduites de façon conventionnelle ou biologique par le viticulteur et ne changent en rien sa façon de travailler. Ces observations permettent de signaler les premières sorties de taches, ou encore des événements très localisés (orages de grêle...).
- Le réseau est complété par le suivi d'une parcelle de sauvignon basée à Marigny Brizay, dans laquelle sont observées les maladies du bois (Eutypiose, Esca et BDA).

Le réseau d'observations des ravageurs s'appuie sur :

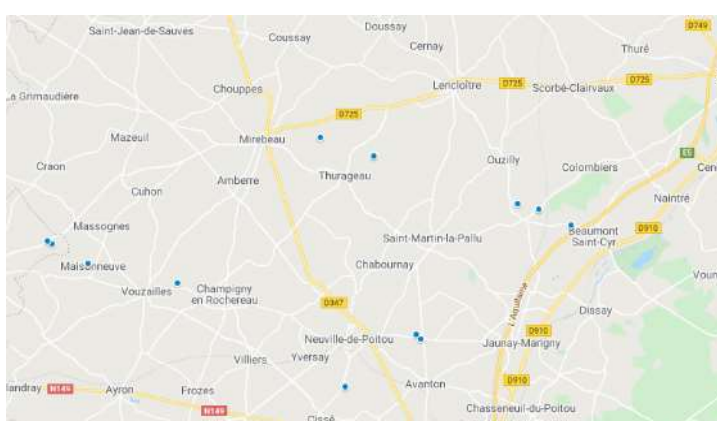
- Des données de piégeages (tordeuses et cicadelles), des comptages spécifiques ainsi que des observations de dégâts.

Toutes ces informations sont complétées par des observations que nous appelons « Tour de plaine », ce sont des observations aléatoires faites au sein du vignoble lors de nos tournées du lundi qui peuvent aussi répondre à des signalements ou préoccupations des viticulteurs.

Localisation de la surveillance



Réseau de piégeages cicadelles



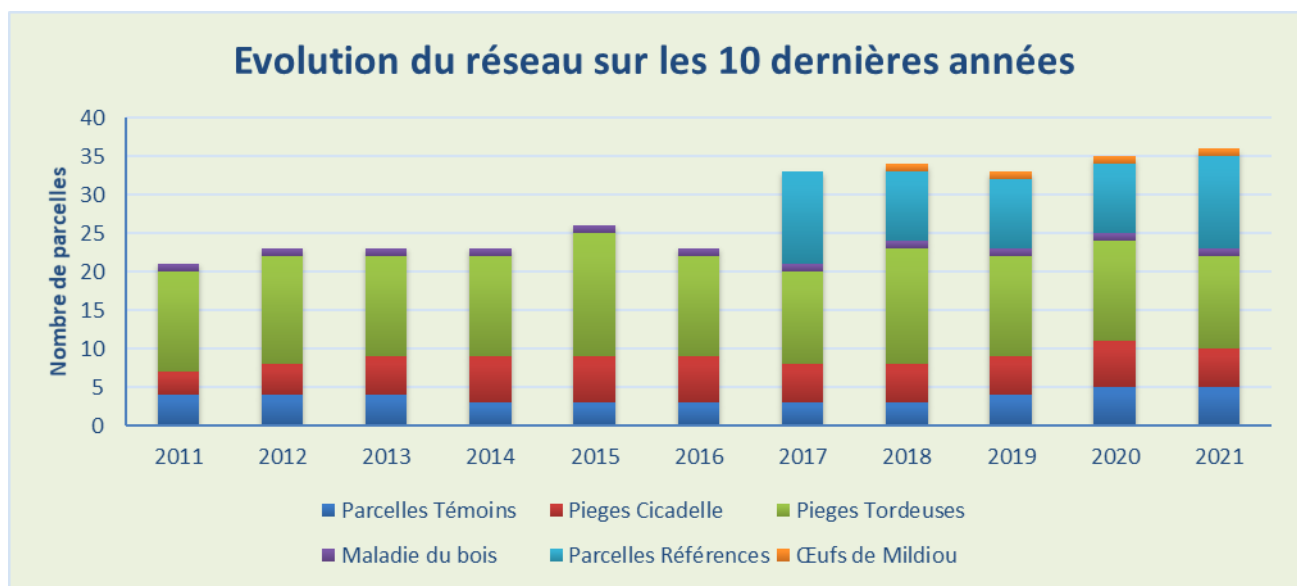
Réseau de piégeages tordeuses



Réseau de parcelles témoins



Réseau de parcelles de références



En 2021, le réseau des témoins non traités est suivi dans 5 parcelles, soit 4 parcelles de chardonnay et une parcelle de sauvignon. Le suivi des parcelles de référence est réalisé dans 12 parcelles, soit 6 parcelles de Chardonnay et 6 de Sauvignon. L'évolution des œufs de mildiou et celle des maladies du bois sont étudiées dans une parcelle.

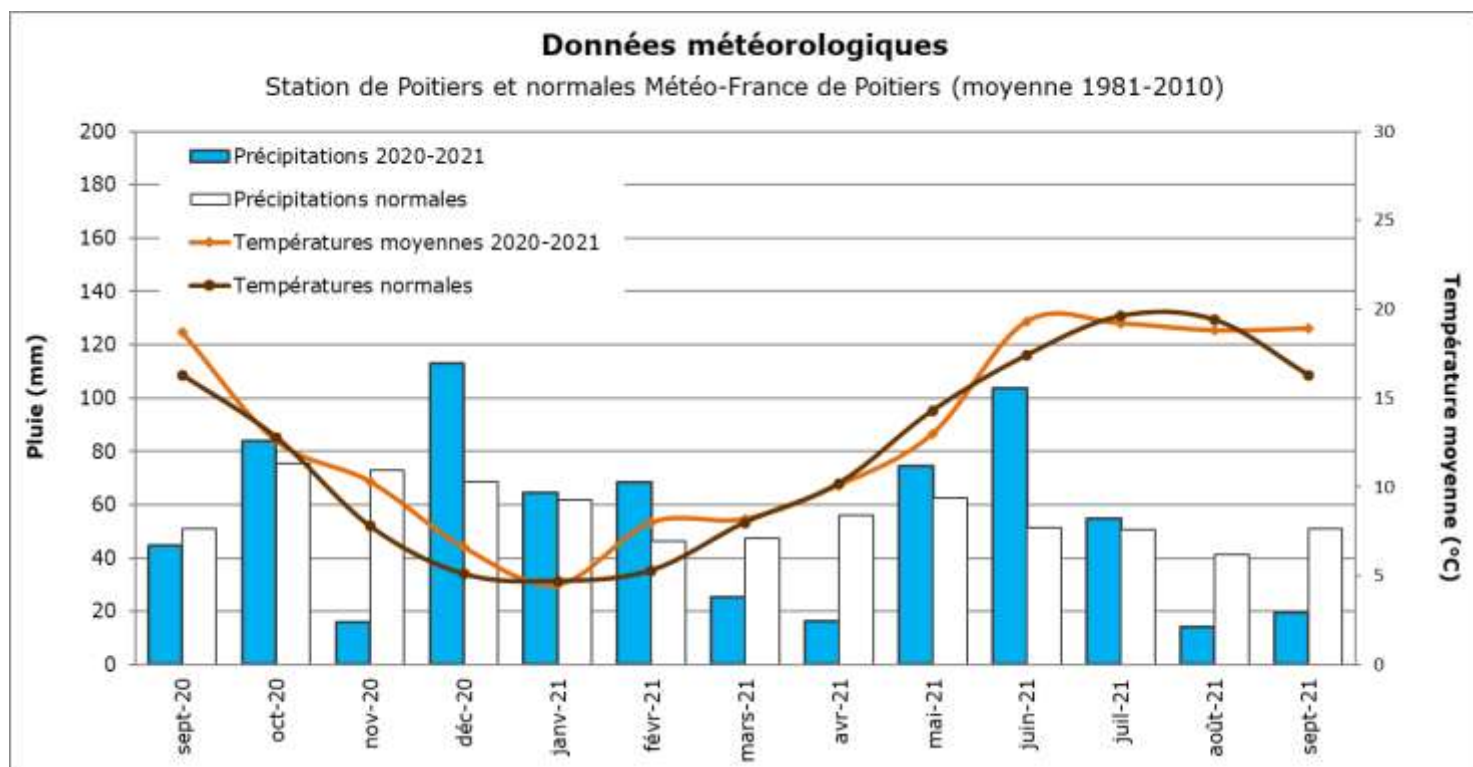
Le suivi des ravageurs par piégeages à phéromone a été mis en place dans 12 sites pour la Cochylys et 12 sites pour l'Eudémis. Enfin le suivi des cicadelles des grillures par piégeage chromatique est réalisé dans 5 parcelles.

Les relevés sont majoritairement effectués par les viticulteurs.

Depuis sa mise en place, nous observons une relative stabilité au niveau du nombre de parcelles observées. 32 parcelles en 2019 et 34 parcelles en 2020 et 36 cette année.

En complément, les observations sont enrichies par des signalements ponctuels, remontés par les viticulteurs ou techniciens de terrain au fil de l'eau.

Conditions climatiques



Automne 2020 (sept/oct/nov/déc) : plus chaud que la normale.

Les températures moyennes automnales sont plus chaudes d'1.5°C qu'un automne normal. Les cumuls de précipitations sur la même période sont cohérents avec ceux d'un automne normal, toutefois, il convient de noter que novembre 2020 a été très sec (-78 %) mais compensé par Décembre 2020 qui a été très humide (+64 % / normales).

Hiver 2020-2021 (janv/fév/mars) : hiver normal.

Le mois de février a été plus chaud (+2.7 %) et plus humide qu'un mois de février de la moyenne trentenaire. A l'inverse, le mois de mars 2020 a été plus sec que la normale.

Printemps 2021 (avril/mai/juin) : relativement frais et ensoleillé.

Dans la continuité de mars, le mois d'avril est très sec (-71 %) tandis que mai (+19 %) et juin (+101 %) sont largement excédentaires en pluie.

Les températures sont fraîches en avril et en mai avec 2 épisodes de gel impactant le vignoble du Haut-Poitou : le 07 et 08 avril pour le premier et le 02 mai pour le second.

Une caractéristique de ce printemps 2021 réside dans une hausse notable des heures d'ensoleillement en avril (+52 %) et en mai (+11 %).

Été 2021 : début d'été pluvieux et fin d'été très sèche.

En ce qui concerne les températures moyennes, juillet et août sont juste en-dessous de la courbe des normales, septembre est quant à lui beaucoup plus chaud (+2.6°C) que la normale.

Pour le cumul des pluies, juillet 2021 reste dans les normales tandis qu'août (-66 %) et septembre (-62 %) sont largement déficitaires en précipitations.

Données climatiques Station de Poitiers	Normales saisonnières (Janvier à novembre)	Année 2020 (Janvier à novembre)	Année 2021 (Janvier à novembre)
Moyenne des températures minimales	7,2	9,4	7,6
Moyenne des températures maximales	17,4	19,4	17,6
Moyenne des températures moyenne en °C	12,3	14,4	12,6
Cumul des précipitations en mm	616,8	496	495.3

En ce qui concerne les températures moyennes, l'année 2021 s'approche de la moyenne trentenaire et demeure beaucoup moins chaude que l'année 2020 qui était 2°C au-dessus des normales.

Par contre, les cumuls de pluies depuis le début de l'année restent sensiblement les mêmes que ceux de l'année 2020 avec un déficit de près de 120 mm par rapport à la moyenne trentenaire.

Stade phénologique (échelle BBCH)

• Sauvignon et Chardonnay

Depuis 2010, première année d'édition du BSV Haut-Poitou, l'année de référence en précocité est 2011 et l'année de référence tardive est 2013.

Pour le cépage Sauvignon

	Floraison	Fermeture
Année de référence précoce	29-mai	05-juil
Année de référence tardive	05-juil	13-août
Année 2020	01-juin	21-juil
Année 2021	18-juin	20-juil

Pour le cépage Chardonnay

	Floraison	Fermeture
Année de référence précoce	24-mai	27-juin
Année de référence tardive	02-juil	06-août
Année 2020	26-mai	21-juil
Année 2021	15-juin	20 juillet

Les belles journées de fin mars avec des températures plutôt clémentes voire quasi-estivales ont favorisé le développement des bourgeons. Le débourrement a été relativement homogène et rapide surtout sur Chardonnay où le stade éclatement des bourgeons à première feuille étalée était atteint lors de notre tournée du 06 Avril.

Les deux épisodes de gel du 07 et 08 avril ont engendré des dégâts sur l'ensemble du vignoble allant de quelques bourgeons touchés à 40-50 % de bourgeons impactés. Des estimations plus fortes montant à plus de 60 % de dégâts nous ont été signalés en fond de plaine.

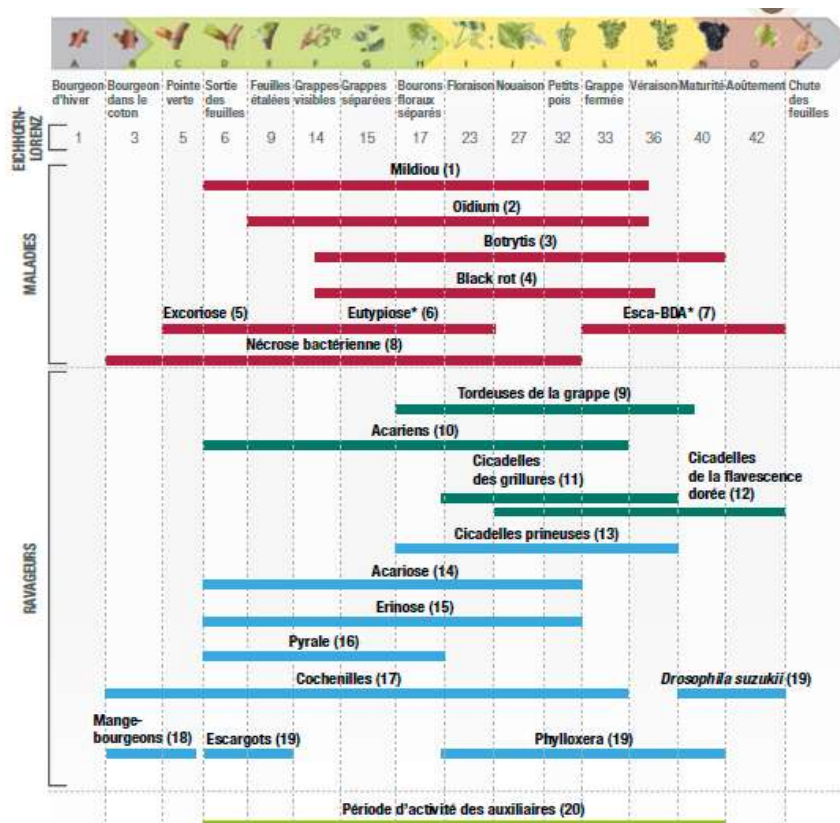
Fin avril le sauvignon est au stade moyen 2 feuilles et le chardonnay au stade 4 feuilles étalées et accusent l'un comme l'autre plus de 15 jours de retard par rapport à 2020.

Avec des températures maximales dépassant les 30°C mi-juin, la floraison a été très rapide et les stades nouaison et grain de plomb ont été rapidement atteints (autour du 22 juin). Toutefois, sur certains secteurs comme Mirebeau les fortes précipitations ont favorisé le millerandage et la coulure en fin de fleur.

Le début de la fermeture est constaté le 06 juillet et la fin de la fermeture est effective pour les deux cépages 15 jours plus tard soit le 20 juillet.

Etat sanitaire du vignoble

Périodes d'observation des problèmes sanitaires de la vigne (réf : Guide de l'observateur).



Les maladies

Le réseau des témoins (TNT) non traités se compose de 5 parcelles de Chardonnay.

- Neuville du Poitou
- Mirebeau
- Marigny-Brizay
- Thurageau
- Chouppes

Chaque parcelle témoin est accompagnée de sa parcelle de référence qui est constituée du reste de la parcelle. Celle-ci est conduite de façon conventionnelle.

Le témoin est arrêté en accord avec le propriétaire lorsque les maladies deviennent trop virulentes.

En parallèle, des parcelles de référence sont suivies.

• Le Mildiou

Œufs d'hiver

Depuis de nombreuses années, FREDON NA (site de Cognac) réalise le suivi de la germination des œufs de Mildiou.

Des morceaux de feuilles de vigne contaminées en année n-1 sont conservés au sol pendant l'hiver dans le vignoble afin de subir les mêmes conditions climatiques que la vigne.

La germination des macroconidies est surveillée à partir de début avril, après passage en chambre humide de ces fragments à température constante de 20°C. Lorsque celle-ci se fait en moins de 24 h alors la maturité est atteinte.



Œufs d'hiver



Echantillon de feuilles



Conservation



Germination des œufs

La combinaison des données climatiques et des données biologiques, complétée par le suivi du modèle potentiel système de l'IFV permettent de réaliser une analyse hebdomadaire des risques de l'évolution de la maladie.

Durée d'incubation du mildiou en fonction de la température

(Source : Guide Viticulture Durable Charentaise)

Température (°C)	12	14	16	18	20	22	24	26	28
Incubation (jours)	14	10	8	6	5	4	4	4	6

➤ Suivi de la maturation des œufs

En 2021, la maturité des œufs d'hiver a été atteinte entre le 18 et 28 mai (le modèle potentiel système annonce une maturité entre le 27 avril et le 04 mai). Cette année, la maturité des œufs d'hiver observée en laboratoire est très tardive comparativement à l'année dernière ; nous comptons plus d'un mois de retard. En ce qui concerne « le risque potentiel » calculé par le modèle Potentiel système, il commence bien plus tôt, soit environ 3 semaines avant les observations en laboratoire.

➤ Les données du modèle

En semaine 18 (4 mai), le modèle calcule les premières contaminations pré-épidémiques (interprétation IFV). A partir du 18 mai, des contaminations épidémiques sont enregistrées. Le risque potentiel augmente avec une généralisation des contaminations sur l'ensemble du vignoble. Cependant le modèle estime un nombre d'organes contaminés faible à la suite des pluies du 24 mai. Du 26 mai au 20 juillet, le risque potentiel va se maintenir à un niveau très fort. Les contaminations calculées par le modèle, quant à elles, deviennent très fortes à partir du 22 juin et ce jusqu'à la mi-juillet.

➤ Les observations en parcelles

Dans le témoin de Mirebeau, les premières taches sont observées le 13 juin sur 2 ceps. A noter que celles-ci ne présentent pas de fructification. Une légère augmentation des symptômes se poursuit la semaine suivante. Ce n'est qu'à partir du 28 juin que nous observons une augmentation considérable de la fréquence et de l'intensité des symptômes dans les témoins (notamment le TNT de Neuville et celui de Marigny Brizay). Cette augmentation d'expression de la maladie est vraisemblablement consécutive aux précipitations de la semaine 25 (52 mm) et va se poursuivre au fil des semaines. Les premiers symptômes en parcelles de référence sont aussi observés fin juin. Les premières baies présentant des symptômes sont constatées le 5 juillet.

Cette année, nous constatons une bonne corrélation entre les calculs du modèle et les observations en parcelles.

Globalement, les observations mildiou faites le 30 août dans 13 parcelles en pré-récolte sur grappes confirme la bonne gestion de la maladie au sein du vignoble du Haut-Poitou.



📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

• Oïdium

La période de **réceptivité maximale se situe entre le stade 57 (boutons floraux séparés), et le stade 79 (fin de la fermeture de la grappe).**

Dans de nombreuses parcelles à cépage précoce, le stade de sensibilité maximale à l'Oïdium est atteint le 04 mai (les boutons floraux de l'inflorescence sont séparés).

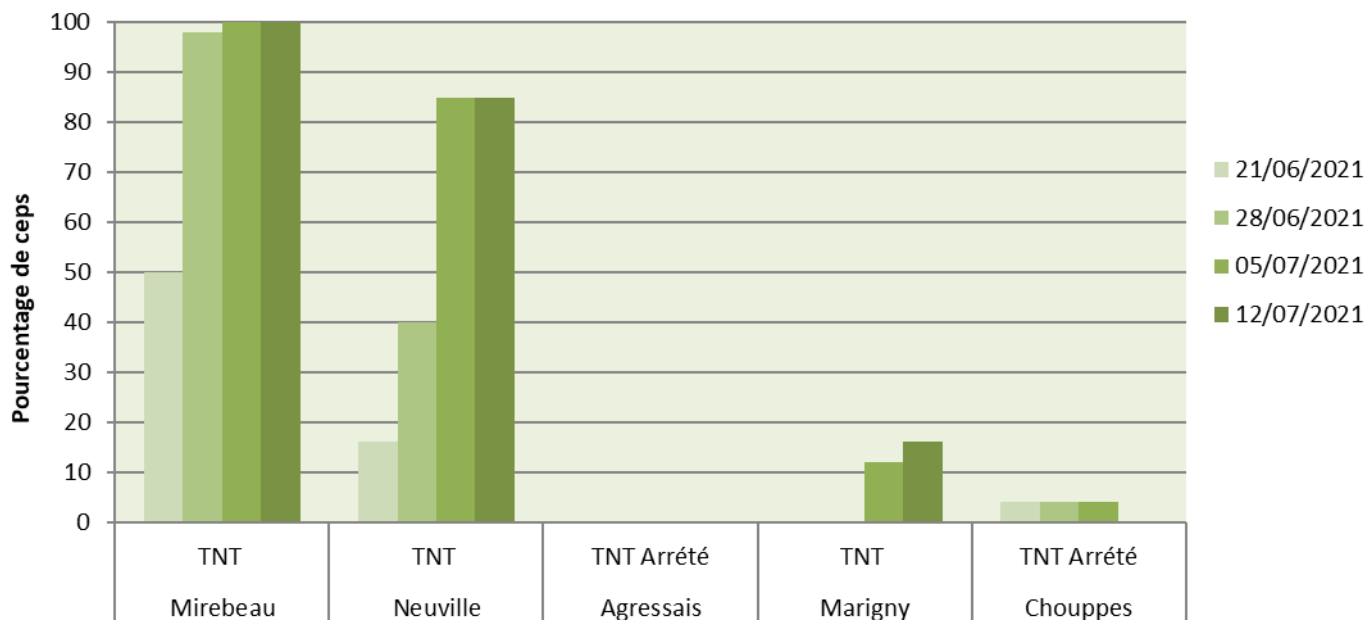
➤ Les données du modèle

Dès le 19 avril, le modèle indique une situation globalement favorable au développement du champignon. Le risque potentiel dès la fin avril est fort. Les premières contaminations épidémiques sont calculées à partir de la semaine 17 mais il estime une faible proportion d'organes contaminés. Tout le mois de mai le risque oïdium se maintient très fort, les contaminations sont annoncées sur tout le territoire du Haut-Poitou. En revanche, le modèle estime un nombre d'organes présentant des symptômes relativement faibles. En juin, le risque potentiel passe au vert et devient faible, des contaminations sont calculées jusqu'à la mi-juin mais le nombre d'organes contaminés reste faible. A partir du 22 juin, la modélisation intègre l'hygrométrie et valide les conditions climatiques très favorables au développement de l'Oïdium en s'appuyant sur le Modèle SOV. En parallèle, Potentiel système signale une forte augmentation du nombre d'organes contaminés. Ceci jusqu'à la mi-juillet.

➤ Les observations en parcelles

Le 18 mai, 2 taches d'oïdium sont détectées dans le témoin non-traité d'Agressais (parcelle de Chardonnay considérée comme très sensible). Dès le 01 juin, ce témoin est réduit puisqu'il atteint une fréquence de 26 %. Dans la quinzaine qui suit, nous constatons une évolution très importante, dans ce témoin, de l'expression des symptômes (fréquence 100 %), 22 % des grappes sont atteintes. A cette même période, le témoin de Mirebeau exprime les premiers symptômes sur feuilles (fréquence 20 %). A partir du 22 juin, 4 témoins sur 5 présentent des dégâts d'oïdium. Seul le témoin de Marigny Brizay reste indemne. A partir du 29 juin, les symptômes progressent, seul le témoin de Marigny est épargné. Des symptômes sont aussi détectés dans 3 parcelles de références. Au 6 juillet, tous les témoins sont atteints par l'oïdium et la maladie ne cesse de progresser. En revanche, en condition conventionnelle, la situation est bien maîtrisée même si le 20 juillet quelques baies contaminées sont observées dans le vignoble.

Fréquence Oïdium (cep) dans les TNT

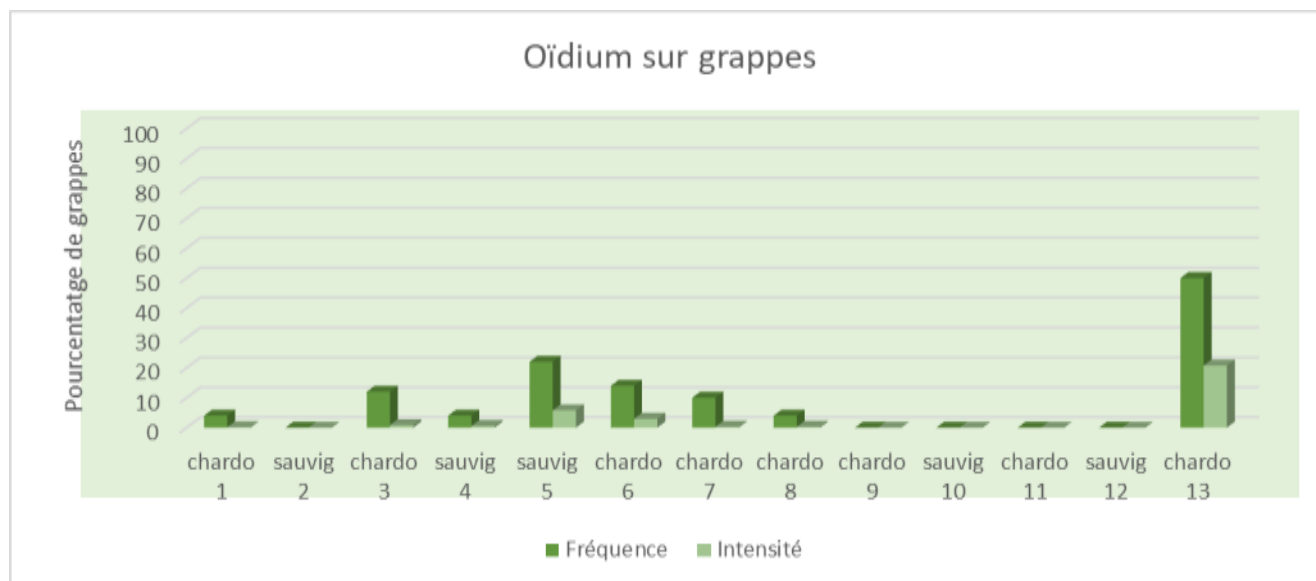


Le 30 août, des comptages de pré-récoltes sur grappes sont réalisés dans 13 parcelles. Nous constatons que dans 8 parcelles l'oïdium est présent sur grappes.

Depuis le début du mois de mai, le risque potentiel s'est maintenu à un niveau préoccupant. De plus, globalement cette année, nous avons une charge en vendange relativement importante qui limite l'aération des grappes (excepté dans les zones gelées). En effet, nous constatons que les grappes bien aérées et exposées au soleil sont beaucoup plus saines que celles qui sont au cœur de la végétation.

Quoiqu'il en soit, une seule parcelle de chardonnay lors de nos comptages présente un fort taux d'attaques sur grappe (50 %) avec des intensités voisines de 21 %.

Cette année, l'oïdium a été globalement bien géré au sein du vignoble du Haut-Poitou.



📖 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

- **Black rot**

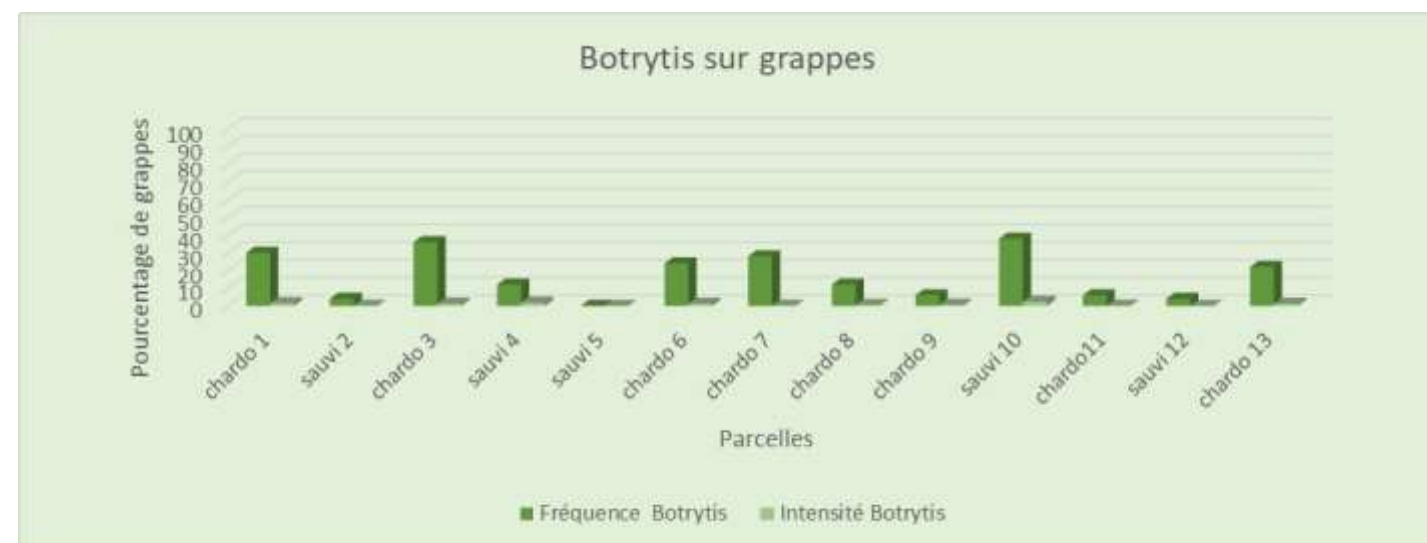
Cette année encore le Black rot n'a pas posé de problèmes dans le vignoble du Haut-Poitou. Il est généralement maîtrisé lors de la lutte contre le Mildiou et l'Oïdium.

📖 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

- **Botrytis**

Nos comptages ont été réalisés le 30/08 sur grappes à maturité. Nous avons constaté la présence régulière de la maladie sur grappes. Toutefois, les intensités d'attaques sont restées très faibles quel que soit le cépage jusqu'à mi-septembre. Les conditions climatiques ont été propices à une récolte saine durant cette période. En revanche, les vendanges conduites fin septembre ont dû faire face à expression de la maladie plus importante. En effet, les pluies de la fin du mois ont permis la fructification du Botrytis sur les baies atteintes favorisant ainsi l'extension de la maladie dans quelques parcelles.

A noter qu'à l'exception des zones gelées, en début de campagne, les rendements sont plutôt satisfaisants.



📖 Consultez la fiche « [Botrytis](#) » du Guide de l'Observateur

• Maladies du bois

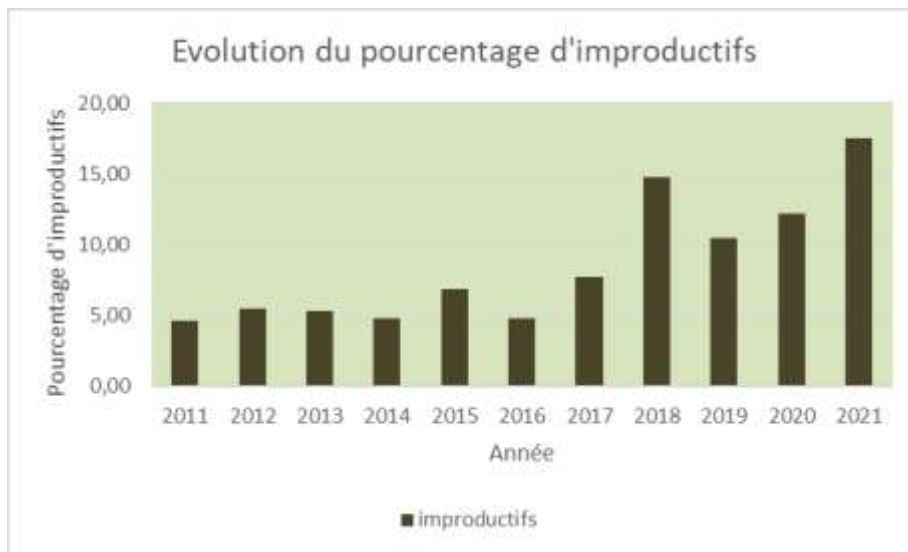
Depuis 2011, un suivi d'une parcelle de Sauvignon (Porte greffe : Fercal) plantée en 2004 sur 6 rangs, soit 583 ceps, est spécifiquement réalisé.

➤ Les observations de l'année

Les premiers symptômes sévères ont été observés au vignoble début juillet dans une parcelle de Sauvignon.

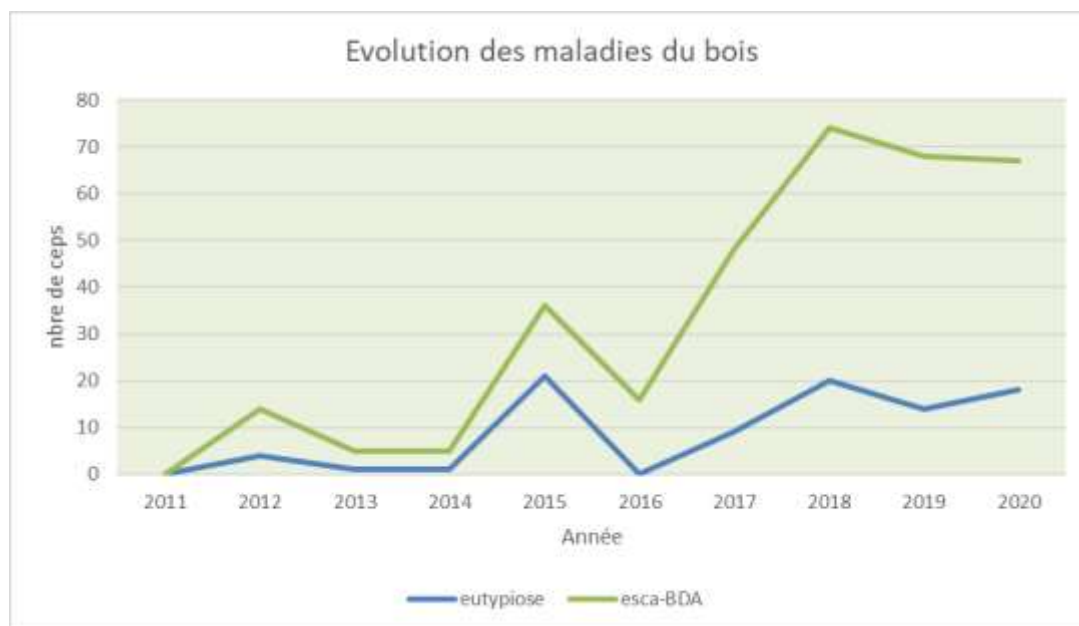
Nombre de ceps de la parcelle	Nombre de morts	Nombre d'absents	Nombre de jeunes	Nombre de ceps sains	Dessèchements indéterminé	Ceps symptômes Eutypiose	Ceps symptômes Esca
583	42	29	11	457	4	4	47

Evolution des ceps improductifs sur les 10 dernières années.



(Improductifs = ceps morts+absents+jeunes+dessèchements indéterminés+eutypiose forte+esca fort)

Evolution des maladies du bois sur les 10 dernières années.



En 2012, soit 8 ans après plantation, les premiers symptômes de maladies du bois (eutypiose et esca) ont été constatés. L'expression de l'Eutypiose reste depuis les 5 dernières années à un niveau relativement faible. En revanche, le niveau d'expression de l'esca est élevé depuis 5 ans. Cette année, le cumul d'expression des symptômes d'intensité faible et forte est de l'ordre de 8 %. Depuis 2017, le viticulteur a entrepris une démarche de complantation plus ou moins contrariée par des épisodes de gel.

Malgré tout, nous notons entre 15 et 20 % de ceps improductifs dans la parcelle à ce jour impactant fortement les rendements.

Remarque : 2016 : parcelle gelée.

Afin de lutter contre les maladies du bois, il convient de :

- Marquer les ceps malades pour les retrouver l'hiver afin de les remplacer ou de les recéper au moment de la taille. Très souvent, ces pieds restent peu productifs ou sont carrément improductifs.
- Limiter autant que possible les plaies de taille et préférer une taille tardive.
- Contenir la vigueur

 Consultez la fiche « [Esca et Black Dead Arm](#) » du Guide de l'Observateur

Ravageurs

• Vers de la grappe

Quelques éléments de biologie

L'Eudémis et la Cochylys effectuent une diapause facultative au stade chrysalide (contrairement à la pyrale de la vigne). La réduction de la longueur du jour, déclenche l'entrée d'une grande majorité de chenilles en diapause. Une certaine quantité d'énergie thermique reçue par la chrysalide est nécessaire pour sortir de la diapause. La date des premières émergences printanières des papillons est estimée par le modèle de Roehrich. L'émergence des papillons peut s'étaler sur 2 à 4 semaines. La Cochylys émerge avant l'Eudémis. Les premiers adultes émergent début avril avec une protandrie de 2 à 3 jours (sortie des mâles avant les femelles).

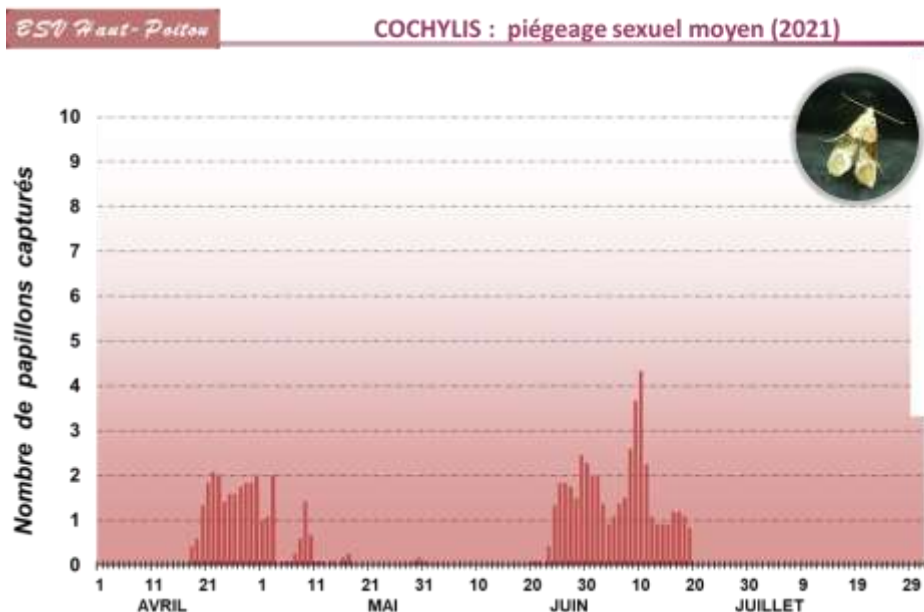
En première génération (G1), la chenille présente un stade baladeur, elle perfore les boutons floraux qu'elle agglomère par un fil soyeux : le glomérule. La nymphose dure une quinzaine de jours.

En seconde génération (G2), la chenille perfore les baies ce qui facilitera le développement du botrytis si les conditions météorologiques s'approprient.

En Haut-Poitou, les 24 pièges tordeuses à phéromones (12 cochylys et 12 eudémis) ont été posés début avril.

Le calcul du vol théorique réalisé avec le modèle de ROEHRICH (le cumul des températures moyennes à partir du 1er février doit atteindre 560°C) était attendu vers le 10 avril (BSV du 13 avril 2021). Avec les températures froides durant les nuits de la semaine du 10 avril (gel le 07 et 08 avril 2021), les premières captures de Cochylys ont été enregistrées le week-end du 17 avril, soit une semaine plus tard que prévu par le modèle, sur les communes de Doux, Mirebeau et Thurageau. Des papillons d'Eudémis ont également été capturés à Beaumont.

Les données de piégeage sont transmises par les observateurs tous les lundis. Elles nous permettent d'élaborer la courbe de vol ci-dessous. Ainsi, nous pouvons définir les débuts de vol, les pics et la fin des vols pour chacune des générations. Les indications qui en résultent, nous permettent de positionner les périodes de comptages des glomérules pour la G1 et de comptages des perforations pour la G2.



1^{ère} Génération

Le vol a débuté le 17 avril et s'est estompé à partir du 10 mai. Avec des conditions climatiques d'un mois de mai plus fraîches que la normale mais surtout plus humide nous n'avons pas mis en évidence en 2021 un réel pic de vol pour la première génération ni une réelle fin de vol.

➤ 2^{ème} Génération

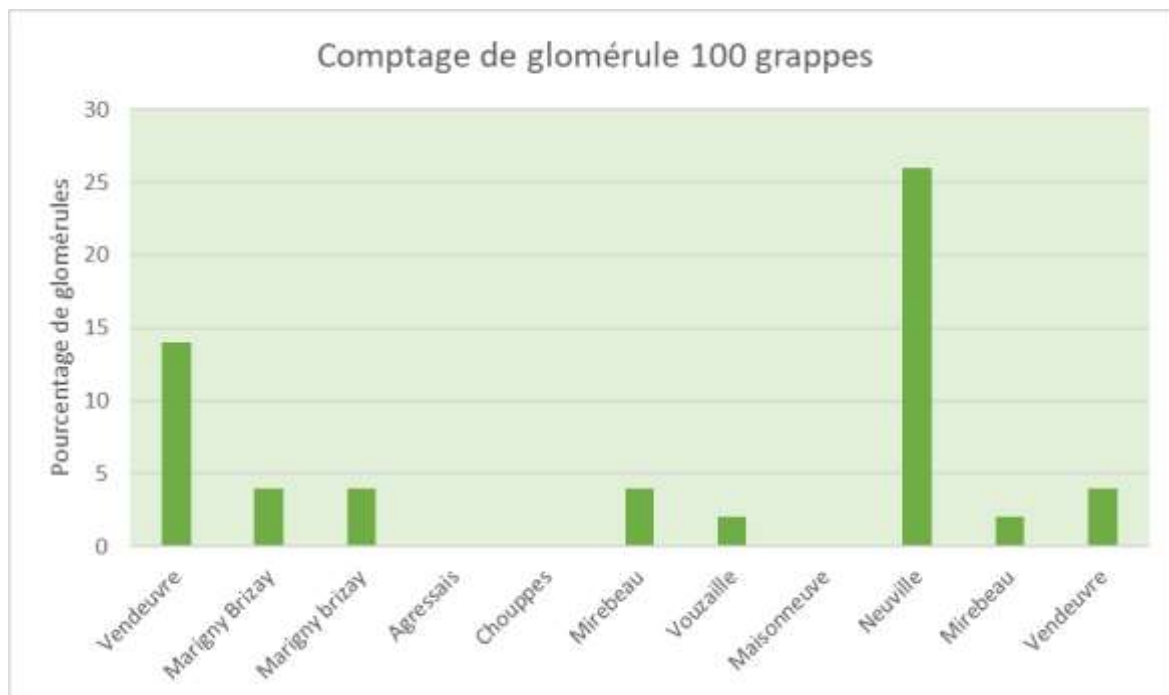
Le vol de seconde génération a débuté le 22 juin et s'est estompé à partir du 13 juillet. Le pic de vol a été observé le 11 juillet. L'intensité de piégeage en deuxième génération a été semblable à l'année dernière où nous comptons une moyenne d'environ 4 papillons/piège au moment du pic (rappel : 18 papillons/piège au moment du pic 2019).

Malgré une hausse des captures d'Eudémis depuis deux ans dans le vignoble du Haut-Poitou, l'espèce dominante de tordeuse piégée reste Cochylis.

Les comptages de glomérules ont été réalisés après la floraison (BSV n°12).

En Haut-Poitou, le seuil indicatif de risque est de **50 glomérules pour 100 grappes observées**.

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été observé cette année : sur 11 comptages enregistrés, le plus élevé faisait état de 26 glomérules pour 100 inflorescences observées sur la commune de Neuville.



Chenille de Cochylis sortie de son glomérule

(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

➤ Comptage des perforations :

Le seuil indicatif de risque s'établit à **10 perforations pour 100 grappes**.

Quelques rares perforations ont été observées lors de la tournée du 19 juillet 2021.

Grâce aux conditions météorologiques favorables (temps sec) en pré-vendange et pendant la vendange, les perforations de tordeuses, portes d'entrée du botrytis, ont été peu impactantes cette année.



Perforation de tordeuse (19/07/2021)
(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

📖 [Consultez la fiche technique « vers de la grappe »](#)

• **Les cicadelles**

➤ Les cicadelles vertes

Le piégeage des cicadelles vertes adultes sert à connaître la dynamique des vols. Il permet d'optimiser les comptages de larves, d'évaluer les risques et d'alerter préventivement avant les dégâts.

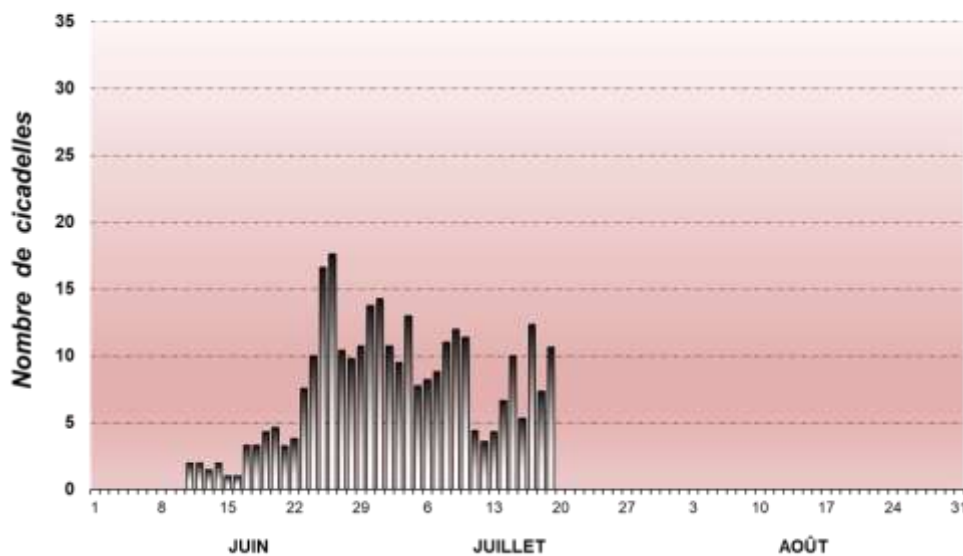
La surveillance des larves se fait 3 semaines après le pic de vol, les cicadelles pouvant être à l'origine de dégâts avant véraison (grillures des pourtours des feuilles). Le seuil indicatif de risque retenu pour le vignoble du Haut-Poitou est de **50 larves pour 100 feuilles observées**.



Cicadelle des grillures
(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

BSV Haut-Poitou

Suivi des cicadelles vertes adultes (2021)



En 2021, le pic de vol est atteint autour du 25 juin comme en 2020. Les premiers comptages vers le 19 juillet ne faisaient pas état de parcelle au-dessus du seuil indicatif de risque. En pré-vendange, peu de parcelles étaient touchées par des dégâts de cicadelles vertes.

Celles qui présentaient quelques symptômes de grillures concernaient essentiellement les cépages Pinot Noir et Cabernet.

➤ **Les cicadelles de la flavescence dorée** (*Scaphoïdeus titanus*)

Scaphoïdeus titanus est la cicadelle vectrice de la flavescence dorée de la vigne. Cette maladie à phytoplasme (parasite proche d'une bactérie) est **réglementée : la lutte est obligatoire**.

Cette maladie occasionne des pertes de récoltes et affecte la qualité de la vendange. Elle entraîne la mort des ceps. En conséquence, elle compromet la pérennité du vignoble.



Larve L1 de cicadelle de la flavescence dorée
(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

Les larves de premier stade de cicadelle de la flavescence dorée *Scaphodeus titanus* font entre 1 mm et 1.5 mm de long. Elle se reconnaît par sa tête pointue et surtout, par les 2 points noirs à l'extrémité de son abdomen. Elle passera par 5 stades larvaires avant son stade adulte. Avec une seule génération par an, cette cicadelle ne fait pas de dégâts directs à la vigne, par contre elle peut transmettre le phytoplasme de la flavescence dorée, organisme de quarantaine sur vigne.

➤ **Les observations en parcelles**

Les larves de cicadelles de la flavescence dorée sont souvent observées dans le vignoble.

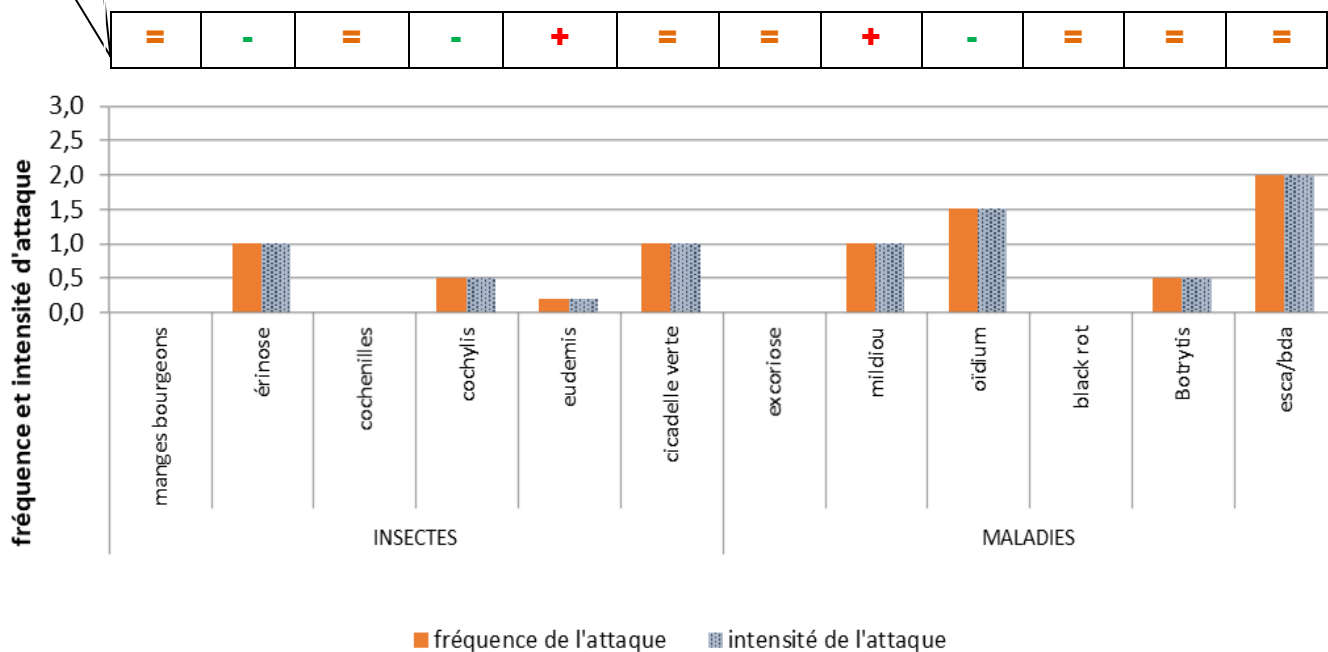
A ce jour en Haut-Poitou, il n'y a pas de foyer de flavescence dorée. FREDON Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre de la surveillance des organismes réglementés déléguée par le SRAL Nouvelle-Aquitaine, assure une prospection sur 25 parcelles afin d'éviter tout risque de développement de cette maladie sur le vignoble puisque son vecteur y est présent.

Aujourd'hui, le vignoble du Haut-Poitou est une zone exempte de flavescence dorée, en revanche, la présence de l'autre jaunisse à phytoplasme, le bois noir, est confirmée par analyse dans le vignoble.

Evolution
par rapport à la
campagne précédente

Fréquence et intensité d'attaque des bioagresseurs sur les parcelles du réseau BSV vigne Haut Poitou 2021

(niveau d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3)



Les structures actuelles partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Haut-Poitou sont les suivantes : un réseau d'observateurs (viticulteurs ou techniciens), coordonné par FREDON Nouvelle-Aquitaine, le Syndicat du Haut Poitou, la Coopérative Loire Vini Viti Distribution (LVVD), la Coopérative Terrena, la Coopérative Centre Ouest Céréales, les Etablissements Soufflet, l'Institut Français de la Vigne et du Vin.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité".